

PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DU 9 février 2012

Le jeudi 9 février, le Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni, sous la présidence de Mme Nadine NINOT, Maire adjointe.

Étaient présents : Sandra NINOT ; Victoria PESLERBE ; Pacôme BASSIEN ; Emma RAGNI ; Maxence OLIVIER ; Briec MALLARME ; Laura ESTRELLA ; Typhaine PARSY ; Louna LE BOUQUIN ; Timothée GIBAND

Absents avec pouvoir : Caroline LE BRUN ; Paul TOURNOIS

Absent sans pouvoir : Josselin TROILLARD ; Lucas GUICHARD

Soit sur 14 membres, 10 présents, 2 absents représentés, 2 absents

Le quorum étant atteint le Conseil peut délibérer.

Axel INGWILLER est nommée secrétaire de séance, assisté de Louna LE BOUQUIN et Typhaine PARSY.

Mme NINOT explique au jeune Maire, Emma RAGNI comment procéder. Elle explique qu'il faut présenter les points, puis donner la parole à la personne qui présente le projet, ensuite, une fois les échanges terminés, il faut procéder au vote.

Point n° 1: Le petit Marinois

Présenté par Sandra

Sandra explique que le groupe de travail communication a travaillé sur le Petit Marinois n°7 paru le 3 février. L'équipe propose de reconduire le projet à l'identique. Le budget proposé est légèrement supérieur à celui de l'année précédente, soit, pour 600 exemplaires en couleur recto-verso : 309 € HT, pour une parution par trimestre, soit maximum 1250 €/an, avec le même imprimeur.

Un exemplaire du journal a été distribué à chacun des conseillers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal des Jeunes, approuve à l'unanimité la poursuite du projet.

Point n° 2 : Journée de la courtoisie sur la route

Présenté par Pacôme

Pacôme explique que le groupe souhaite renouveler sa participation à la journée de la courtoisie au volant. Celle-ci aura lieu le vendredi 23 mars 2012 de 9h30 à 10h30. La participation de l'école élémentaire, de la gendarmerie et de la police municipale sera à nouveau sollicitée. Le budget consiste à acheter des affiches et des livrets pour distribuer le jour J. Le montant total est de 133,60 €.

Louna demande des éclaircissements sur l'objectif de cette action.

Mme NINOT lui explique qu'il agit de prévention et de faire passer un message de respect aux automobilistes.

Brieuc demande pourquoi l'action se déroule sur une seule journée.

Mme NINOT répond que d'un point de vue organisationnel ce n'est pas possible, bien que l'action nationale ai elle lieu sur une semaine.

Sandra fait part qu'elle souhaiterait que le collège participe à cette journée à l'avenir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal des Jeunes, approuve la participation du CMJ à la journée de la courtoisie à 8 voix pour et deux abstentions.

Point n° 3: Organisation d'un salon du macaron.

Présenté par Pacôme

Pacôme présente un projet du groupe animation qui souhaite organiser un atelier, dirigé par un maître chocolatier, à la salle Pompidou. Les participants pourront déguster, fabriquer et repartir avec leurs macarons fabriqués par eux-mêmes. La date choisie est le dimanche 11 mars 2012. Le prix est de 1850 € pour 100 personnes. Il convient de fixer un montant de la participation pour les adultes et les jeunes qui souhaitent participer à cette manifestation. L'affiche pour l'inscription a été conçue par les élèves du lycée LPCIG à Osny, section imprimerie, le coût d'impression est de 40 € / 500 exemplaires.

Après délibération, les prix d'entrées sont fixés à 7€ pour les adultes et 5€ pour les enfants.

Pour les familles (deux adultes plus un enfant), l'entrée de chaque enfant supplémentaire sera réduite de 1€. Le tarif enfant est applicable jusqu'à 18ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal des Jeunes, approuve l'organisation de ce salon à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Emma RAGNI et Nadine NINOT, clôturent la séance à 20h.

Fait à Marines, le 10 février 2012